

Cercle d'Escrime
de Namur



Association sans but lucratif



Jambes, le 18 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Membres du CEN

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DU CERCLE D'ESCRIME DE NAMUR

Vous ou votre enfant êtes membre(s) du Cercle d'Escrime de Namur : C.E.N. asbl.

Comme membre ou parent d'un membre mineur, et ce conformément aux statuts de l'association, vous êtes membre effectif du C.E.N.

Ceci vous donne droit d'assister à l'assemblée générale de l'association et d'y faire valoir vos remarques et suggestions sous réserve des limites prévues par les statuts.

Vous êtes invité(s) à participer à l'Assemblée Générale qui se déroulera le **jeudi 05 Octobre 2023 à 21h00**, suite aux cours, dans les installations sportives du C.E.N. à Jambes.

Ordre du jour de l'AG du 05 Octobre 2023

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale précédente (en annexe)
2. Rapport du Trésorier (en annexe)
3. Approbation du budget et des comptes de la saison précédente (en annexe)
4. Décharge aux administrateurs
5. Situation du C.E.N. en reprise de saison 2023-2024 (en annexe)
6. Démission(s) / Nomination(s) des administrateurs
7. Désignation des délégués des membres majeurs / mineurs et de la section handi
8. Désignation du président, secrétaire et trésorier de l'OA
9. Désignation du délégué à la gestion journalière
10. Autres et points ajoutés à la demande d'un membre (*)

(*)

Les points éventuels à ajouter ainsi que les candidatures de membre aux comités parents/jeunes doivent être adressés au secrétariat par mail ou par courrier, au plus tard 08 jours avant l'assemblée.

Sportivement vôtre.

Thierry POCHET
Secrétaire du C.E.N.

Adresse du Cercle : 264 Av Jean Materne 5100 Jambes 0486/988393 thierry.pochet@gmail.com